

2 juin 2020 – 9h30

Apprentissage

Versement du solde 13% de la contribution apprentissage

La F RTP vous incite à privilégier, **L'ECIR, CFA Régional des TP a qui vous pouvez au titre de la fraction de 13% verser des « dons en nature »** sous forme d'équipements et de matériels conformes aux besoins des formations dispensées.

La date limite qui était fixé au 31 mai a été rallongé d'un mois.

ECIR / CFA TP, Pont Royal, 13370 Mallemort de Provence ;

Tél : 04.86.64.82.18 ou sur le site internet → [ICI](#).

Voici les possibilités des entreprises pour réaliser ce versement à l'ECIR :

- Céder du matériel issu de son stock,
- Commander du matériel directement livrable au CFA,
- Demander de commander pour elle auprès d'un marchand de matériaux partenaire, elle recevra alors un devis à valider.

De plus vous avez la possibilité de profiter d'un partenariat établi, depuis quelques années, entre la SIMC et L'Ecir Apprentissage (CFA Régional des TP).

Vous avez donc la possibilité de passer par la SIMC pour faciliter ce versement en « nature » et de l'ajuster aux besoins de l'ECIR.

Partenariat conclu avec la SIMC et ses agences.

Dans le cadre de ce partenariat, vous avez la possibilité d'adresser à la SIMC un « **bon de commande pour matériaux divers** » du montant de votre contribution et instruction pour livraison à l'ECIR Apprentissage / CFA TP à Mallemort → [ICI](#).

La SIMC vous facturera du montant de la contribution que vous voulez apporter à l'ECIR Apprentissage.

Ce dernier vous fournira ensuite un reçu libératoire ainsi qu'un certificat d'intérêt pédagogique qui servira à justifier que le solde des 13 % a bien été réglé par l'entreprise.

ECIR : Préparer vos besoins en apprentis pour la rentrée 2020

En cette période inédite et afin de préparer au mieux la rentrée de septembre 2020, nous vous proposons ce questionnaire en ligne qui nous permettra de répondre au mieux à vos souhaits de recrutements d'apprentis ([ICI](#)).

En fonction de vos retours, nous pourrons, le cas échéant, vous envoyer des candidats sélectionnés par le CFA et en recherche d'un contrat d'apprentissage.

Pour toute information, vous pouvez contacter **Virginia De Bloch au 06.10.57.30.66 ou par mail : virginia.debloch@poleformation-tp.fr.**